



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>13162</b>	<b>De M. Vincent Ledoux ( Renaissance - Nord )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé &gt; Santé et prévention</b>		<b>Ministère attributaire &gt; Santé et prévention</b>
<b>Rubrique &gt; santé</b>	<b>Tête d'analyse</b> >Efficacité des politiques publiques de prévention	<b>Analyse &gt; Efficacité des politiques publiques de prévention.</b>
Question publiée au JO le : <b>21/11/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>19/03/2024</b> Date de renouvellement : <b>16/04/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge M. le ministre de la santé et de la prévention sur l'efficacité des politiques publiques de prévention. Chaque année en France, 140 000 personnes sont touchées par un cancer évitable. On estime que plus de 40 % des cancers sont attribués aux modes de vie et aux facteurs environnementaux. Dans sa note d'enjeux publiée en septembre 2023, « La prévention en santé, les nouveaux impératifs », l'Institut Montaigne explique que « le nombre élevé de maladies liées à des conduites à risques et les faibles taux de dépistage et de diagnostic en France illustrent la difficulté des acteurs de santé et des pouvoirs publics à mettre en place une politique de prévention efficace et à promouvoir des comportements individuels adéquats ». Et de déplorer que « malgré la multiplication des dispositifs de dépistage et de sensibilisation, la France demeure à la traîne en matière de prévention et de ciblage des populations à risque. Ce constat est d'autant plus inquiétant dans un contexte où la demande de soins va augmenter en lien avec le vieillissement démographique et l'explosion des maladies chroniques ». La note fait ainsi état d'« une stratégie préventive amorcée mais encore insuffisante »; « des acteurs de santé aujourd'hui dispersés et peu coordonnés »; « une gouvernance qui ne permet plus de faire face aux enjeux de santé préventive » et s'achève sur la description de « résultats insuffisants des programmes de prévention (qui interrogent la méthode ». Elle préconise donc « d'impliquer les professionnels concernés au-delà du secteur du soin et de mieux prendre en compte l'ensemble des déterminants de santé comme les facteurs socio-économiques ». Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer son avis sur l'efficacité de la prévention en santé et de lui préciser par quels moyens et biais il souhaite l'optimiser encore.